



"Des ailes pour Lissandre"  
5 ter chemin de Sainte Hélène  
74 200 Thonon les Bains  
Tel. : 04 50 26 64 72  
E-mail : [association.lissandre@hotmail.fr](mailto:association.lissandre@hotmail.fr)

Dimanche 05 Février 2023,

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à la prochaine assemblée générale ordinaire de notre association qui se tiendra le Vendredi 24 Février 2023 à 20h15 à l'Espace de Quartier du Morillon, chemin du Morillon 74200 Thonon les Bains.

Les points suivants seront à l'ordre du jour :

- Émargement de la liste des présents et vérification des pouvoirs
- Désignation du président de séance et du secrétaire
- Rapport moral et d'orientation présenté par le président
- Rapport financier présenté par le trésorier
- Approbation du bilan financier
- Renouvellement des dirigeants. Comme chaque année un tiers des postes du conseil d'administration sont soumis aux votes et ouverts à candidature. Les membres désirant déposer leur candidature doivent impérativement le faire savoir par courrier ou par e-mail avant le 23 Février 2023.
- Montant des adhésions
- Questions diverses (à nous faire parvenir avant le 23 Février 2023 afin qu'elles puissent être incluses à l'ordre du jour)

En cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un pouvoir régulier (étant précisé qu'aucun membre ne peut cumuler plus de trois pouvoirs).

Pour ce faire, vous devez compléter le formulaire de vote par procuration ci-joint, et le remettre à la personne qui vous représentera ou nous le faire parvenir par courrier postal ou électronique au plus tard le jour de la tenue de l'assemblée générale.

Pour des raisons d'organisation, nous vous demandons de bien vouloir nous informer de votre présence avant le 23 Février 2023.

Je vous rappelle que les résolutions proposées ayant le caractère de décisions ordinaires, elles seront adoptées à la majorité simple des membres présents ou représentés et qu'**il est nécessaire d'être à jour de la cotisation 2023 pour participer à l'assemblée générale**. En cas de doute, n'hésitez pas à nous contacter afin que nous vous indiquions si vous êtes à jour.

Vous pouvez renouveler votre adhésion grâce au bulletin ci-joint ou en ligne

<https://www.helloasso.com/associations/association-des-ailes-pour-lissandre/adhesions/adhesion-2>

A la fin de l'assemblée générale, nous vous proposons de passer un moment convivial autour d'un verre.

Cordialement.

Le président.  
Mr Lamara Mario



## Bulletin réponse / Pouvoir de représentation

A retourner au plus tard pour le 24 Février  
Par e-mail : [association.lissandre@hotmail.fr](mailto:association.lissandre@hotmail.fr)  
Par courrier : « Des ailes pour Lissandre » - 5 ter chemin de Sainte Hélène - 74200 Thonon les Bains

Je soussigné(e) M ..... , domicilié(e) .....  
(nom, prénom) (adresse)

.....  
(adresse)

participera à l'assemblée générale ordinaire

ne participera pas à l'assemblée générale ordinaire et donne pouvoir à M .....  
(nom, prénom)

..... de me représenter à l'Assemblée Générale annuelle de l'association

"Des ailes pour Lissandre" qui se tiendra le 24 Février 2023, et de ce fait de signer la feuille de présence, de délibérer et prendre part aux votes en mes lieu et place sur les questions portées à l'ordre du jour.

Fait à ....., le .....

Signature (précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

**Attention : aucun membre ne peut cumuler plus de trois pouvoirs**



## **BULLETIN D'ADHESION / DE DON**

Mr  Mme  Melle

Nom et prénom / raison sociale : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél : ..... E-mail : .....

Je souhaite adhérer à l'association et verser 20 € de cotisation .....  
(cotisation annuelle et par personne)

Je souhaite soutenir l'action de l'association en faisant un don de .....

**Montant total du versement** .....

Chèque à libeller à l'ordre de « Des ailes pour Lissandre » et à renvoyer au siège social :

Des ailes pour Lissandre  
5 ter chemin de Sainte Hélène  
74 200 Thonon les Bains

Date : .....

Signature :

Les dons effectués au profit de notre association vous donnent droit en tant que particulier à une réduction de vos impôts de 66% du montant versé, dans la limite de 20% de vos revenus imposables et en tant qu'entreprise à une réduction de votre impôt sur les sociétés de 60% du montant versé, dans la limite de 5/1000 de votre chiffre d'affaires hors taxe